

**Présents** : l’équipe enseignante : MmeGétin, Mme Lesould, Mr Prophète, Mme Deviu, Mme Pires, Mme. Gobin, Mme Princivalle (directrice) + Mr Ternant (conseiller municipal)

+Les représentants des parents d’élèves : Mme Bernardeau, Mr Kopp, Mme Lanza, Mme Guillot, Mme. Trémeau

**Excusés** : Mme Prudhomme, Mme Ricco, Mr l’Inspecteur de circonscription, Mme Ricard, MmeBeillot, Mme Drouet

**Conseil d’école**

**Du 15 Juin 2018**

**De 18h20 à 19h45**

**Début de séance : 18H20**

Un tour de table pour se présenter est effectué.

**1-Bilan des actions pédagogiques**

**\*Les APC et *La P’tite Emission* :**23 éditions ont été enregistrées, permettant à tous les élèves de l’école de participer. Le bilan est positif et les enfants étaient très motivés et impliqués. Chacun a pu développer son expression orale et perfectionner le langage associé. Pour la directrice, ce fut aussi l’opportunité de rencontrer les élèves d’une autre manière et de connaître ceux qui n’étaient pas dans sa classe cette année.

*La P’tite Emission* sera peut-être reconduite l’an prochain, sur un niveau seulement.

Hormis les APC ‘traditionnelles’ visant à renforcer l’acquisition des compétences en mathématiques et français, un atelier dédié a été mis en place : fabrication de mobilier de récupération, comme des bancs et une table à partir de palettes récupérées. Tout en collant au thème du respect de la planète, cet atelier permet aussi aux élèves de manipuler divers outils, de développer leur réflexion (par ex. calcul de la hauteur de l’assise) et leur expression orale (collaboration, travail en équipe).

**\*L’intervention du jardinier municipal** : Bilan positif des différents ateliers animés par Freddy, moteur et très pédagogue envers les enfants. Le fruit de son action a permis l’embellissement de notre école, par la plantation de différentes fleurs. Les enfants ont à cœur de s’en occuper (arrosage notamment). Des plantes grimpantes ont aussi été installées le long de la clôture devant l’école. Le patio est particulièrement magnifique.

**\*L’éco-label** : Notre école a obtenu le niveau 2 de l’éco-label E3D. Elle devient ainsi une des seules écoles à l’avoir atteint dans les Yvelines. Ceci a notamment permis l’installation de bacs à plantations fournis par la municipalité.

**\*La fête des 100 jours :** Les enfants de CP et de CE1 ont réalisé pour l’occasion des œuvres diverses et variées. La créativité a été à l’honneur. Toutefois le nombre de réalisations est en baisse par rapport à l’an dernier. De même, l’investissement des parents (de CP) pour cet évènement n’a pas été à la hauteur des attentes, ne permettant pas la réalisation des ateliers. C’est dommage. Le film de cette fête peut être consulté sur le site Internet de l’école. Les œuvres pourront aussi être vues lors de la soirée « Portes Ouvertes » le 29 juin 2018.

**\*La fête du Printemps :** Elle a eu lieu le 12 avril. Les enfants et l’équipe enseignante ont défilé déguisés dans le parc jouxtant l’école. La météo a permis un déroulement convivial de cet évènement. Le film de cette fête est disponible sur le site Internet de l’école.

**\*Les foulées scolaires :** Elles ont eu lieu les 31 mai et 1er juin. Les élèves ont donné le meilleur d’eux-mêmes pour courir toute la durée impartie à chaque groupe.

Toutefois cet évènement s’est déroulé avec un esprit contradictoire.

En effet, il doit faire la promotion de l’effort individuel, du dépassement de soi, de l’écoute de son corps, Or, à la fin, des coupes ont été attribuées aux classes ayant vu un nombre minimal d’élèves s’arrêter avant la durée de course fixée. Ceci a causé déception et frustration chez certains élèves qui ont pu prendre à partie ceux qui n’avaient pas couru sur toute la durée et les montrer du doigt comme responsables de la « défaite » de la classe. Il semble que cela aurait surtout impacté la première journée, un ajustement ayant été apporté lors de la deuxième journée (un nombre plus important de coupes ayant été attribué). A l’avenir, il serait bon de clarifier l’état d’esprit ainsi que les règles avant l’évènement afin d’éviter toute frustration et comportement « non-sportif » induit. Malgré tout la classe de CM1 a ramené une coupe générant la fierté de toute l’école.

**\*Les animations« *vis ta ville ».***Retour très positif des enseignants sur ces animations. Divers thèmes ont été abordés comme la qualité de l’air, la biodiversité, l’effet de serre.

Ces temps ont été animés par un intervenant extérieur. Un bilan positif dans l’ensemble malgré une animation sujette à des améliorations notamment dans le domaine d’adaptation du format à l’audience.

**\*Ecole de musique :**Les classes de CM1 et CM2 ont suivi des animations de percussions corporelles à l’école de musique ces 6 derniers mois. Il était prévu une restitution au Sax pour démontrer les diverses compétences acquises dans ce domaine. Celle-ci n’a malheureusement pas pu avoir lieu. Toutefois, un film sera monté et pourra être visionné lors de la soirée « Portes ouvertes ».

**\*Atelier musical :**Les classes de M. Prophète et Mme Princivalle ont participé à des ateliers de chants. Ces ateliers ont été animés par le groupe de musique VOTIA de la Réunion. Le groupe a été enchanté par cette expérience et a invité les élèves à les rejoindre sur scène au Sax lors de leur représentation, le 1er juin. Les élèves, les enseignants, le Sax et le groupe ont tous été ravis.

**\*Prix des Incorruptibles** : Bilan très positif. L’école continue l’an prochain.

**\*Le Stage de réussite du mois d’avril :** Ce stage (pour les élèves de CM1 et CM2) a eu lieu pendant les vacances de printemps sur 5 matinées. L’organisation a été bien menée et appréciée. Ces stages sont importants pour les élèves qui ont besoin d’une aide. L’environnement est propice à l’attention apportée à chaque élève. En effet, ceux-ci sont répartis en petit groupes de ¾ enfants permettant une aide personnalisée. C’est une chance de pouvoir y participer.

**\*Infirmières étudiantes :**Des infirmières étudiantes sont intervenues à l’école sur diverses thématiques de santé comme la nutrition. Le bilan est très positif et interventions à renouveler l’an prochain.

**\*Bibliothèque municipale :** Les élèves ont eu l’opportunité de se rendre à la bibliothèque municipale notamment pour y voir 2 expositions.

**2-Les actions pédagogiques à venir :**

**\*La remise des livrets du 2EME semestre :** Les livrets seront remis directement aux enfants, de manière échelonnée entre le 22 juin et le 28 juin 2018.

**\*Les Portes Ouvertes :** Elles auront lieu le 29 juin.

Les futurs CP accompagnés de leurs parents sont attendus dès 17h.

A cette occasion, il y aura une remise de dictionnaire et d’un marque-page à chaque futur CP par un représentant de la municipalité. Un carnet d’accueil leur sera aussi donné.

Une buvette sera tenue par les représentants de parents d’élèves pour la convivialité de l’évènement auquel les enfants et leurs parents sont invités à partir de 17h45. Les parents voulant participer à fournir l’espace buvette sont les bienvenus en préparant des quiches, gâteaux ou autres mets de leur choix.

**\*Remise des dictionnaires aux CM2 : Le** mardi 26 juin après-midi aura lieu, au Sax, la cérémonie solennelle de remise de dictionnaires aux élèves de CM2 d’Achères par la municipalité.

**\*Le permis piéton pour tous les élèves de CE2** : Le 4 juillet 2018 les élèves de CE2 passeront leur permis piéton, supervisé et délivré par la police municipale. Ce permis permet de sensibiliser et surtout de responsabiliser les enfants aux risques qu'ils encourent dans la circulation, où ils sont plus exposés que les adultes aux risques d'accidents, qui concernent le plus souvent des enfants de CE2.

**\*Les dangers d’Internet**: Un travail a été fait avec les élèves de CM2 pour les sensibiliser au bon usage d’Internet ainsi que les dangers auxquels ils pourraient être confrontés en ligne notamment sur les réseaux sociaux.

**\*La LIAISON ECOLE – COLLEGE :** les enseignants de CM2 se rendront au collège Jean Lurçat le lundi 25 juin afin d’y rencontrer les professeurs des futurs 6èmes et de faire le point sur chaque élève. Ceci afin de faciliter la transition école-collège en s’assurant que les professeurs aient les éléments en main pour faire meilleure connaissance avec les élèves à la rentrée.

**3-Année scolaire 2018-2019 :**

**\*La rentrée 2018/2019 :** Il est prévu actuellement 215 élèves pour la rentrée prochaine. Ceci inquiète fortement l’équipe enseignante ainsi que les représentants de parents d’élèves. En effet il n’est pas envisageable d’apporter un enseignement de qualité avec de si forts effectifs par classe. Ces inquiétudes ont été discutées avec la Mairie lors d’une commission ayant eue lieu plutôt dans l’année. Il y a été entendu de ne plus accepter ni de dérogation ni de nouvel élève sur l’école élémentaire Louis Jouvet. Toutefois depuis cet accord, 9 nouveaux élèves ont été envoyés sur l’école. Ceci n’est pas compréhensible d’autant plus qu’il est question de fermeture de classe sur une autre école. Une meilleure répartition des élèves sur les écoles de la ville est nécessaire pour assurer un environnement de travail aussi bon que possible. Dans la situation actuelle, la rentrée prochaine s’annonce plus que difficile.

**\*Départs**: La fin de l’année scolaire verra le départ des enseignantes suivantes : Mme Deviu, Mme. Gobin, Mme. Pires, Mme. Ricco. C’est avec une grande tristesse que nous ne les reverrons plus à la rentrée prochaine. Nous leur souhaitons le meilleur pour le futur. Les enseignants ont déjà rencontré leurs « successeurs » afin d’assurer une bonne transition.

**\*Projet de résidence artistique :** L’école a le projet d’accueillir à l’année un groupe créole de musique au sein de l’établissement, en lien avec le Sax. Ce projet pourrait être initié avec une rentrée des classes en musique.

**\*Partenariat positif**: Il est à noter la qualité de l’accompagnement/investissement de la municipalité dans l’éducation des enfants, notamment au travers des différents ateliers, animations, mise à dispositions d’intervenants et structures.

**4-Bilan municipalité :**

**\*Dotation :** Grâce à la dotation et investissement de la municipalité, des banquettes devraient être installées dans le coin bibliothèque de l’école. Un micro ‘easy speak’ est maintenant disponible pour les reporters en herbe.

Une belle cisaille et une plastifieuse viennent améliorer le quotidien des enseignants dans la salle des Maîtres.

Pour prendre soin des documents, une plastifieuse peut maintenant être utilisée. Les sols du 1er étage vont aussi être faits.

**\*Travaux à venir :** Il est prévu de remplacer la clôture, intérieure cour.

**\*Travaux à envisager :**Il serait bon de déplacer le panneau d’information de l’équipe pédagogique et représentants des parents d’élèves afin de faciliter sa lecture. De plus pour préparer l’hiver prochain, un éclairage de la cour est nécessaire. Celle-ci reste en effet dans le noir dès la nuit tombée. Le revêtement de la cour a atteint un niveau de dégradation qui ne garantit plus l’intégrité physique des enfants. De même les peintures ou tracés de jeux ont disparus, ne donnant en rien à notre cour le qualificatif « d’école ».

**\*Périscolaire :**Félicitations à l’équipe d’animateurs qui a fait du bon travail malgré cette année difficile au niveau du périscolaire. En effet, l’école a été laissée sans référent périscolaire depuis le début d’année 2018 sans communication particulière à l’intention des parents. Cette nouvelle a été rapportée par les enfants au détour de conversations. A quoi bon avoir mis en place un livret périscolaire devant servir de liaison entre le référent/équipe d’animation et les parents, si celui-ci doit rester vierge lors d’un changement si important ?

De plus l’équipe d’animation a été livrée à elle-même sans ‘leader’ attitré. Pour les enfants en ayant besoin, un seul club « coup de pouce » a été ouvert cette année sur l’école … pas de quoi satisfaire les besoins.

Ceci est d’autant plus frustrant que d’autres écoles en bénéficient de plusieurs.

De même le dispositif CLAS a été quasi absent cette année et n’a opéré qu’un court moment (4 semaines) après les vacances d’hiver. Nous espérons qu’un effort sera fait pour la rentrée prochaine afin d’assurer un bon accompagnement des enfants sur le temps périscolaire.

**4-Divers :**

**\*COOP :** Les représentants des parents d’élèves ont visité les comptes de la COOP avant les vacances de printemps. Aucune anomalie n’a été notée. Un versement de la part de la municipalité dans le cadre du programme « Ecole et Cinéma » qui se faisait attendre a été crédité le 11 juin, clôturant le seul point en suspens.

**\*Le site Internet de l’école** :

Le site Internet de l’école est régulièrement mis à jour. Les parents pourront y trouver toutes les informations nécessaires. Il ne faut pas hésiter à le consulter.

*La P’tite émission* réalisée chaque semaine en APC par 8 élèves de l’école est mise en ligne chaque vendredi. Il ne faut pas hésiter à l’écouter. Cela permet de bien suivre le quotidien de l’école du point de vue des élèves. Il y a également des petites vidéos souvenirs de la fête des 100 jours et de celle du printemps.

**Il est 19h45, la séance est levée.**

**Secrétaire de la séance : Mr. Kopp Mme La Directrice, Mme Princivalle**